



31, Place Carnot 01120 MONTLUEL  
04.78.06.36.33 - autoecolelacotiere.fr – [rgrand@orange.fr](mailto:rgrand@orange.fr)  
Siret : 519 084 792 00026 – Code APE : 8553Z – RCS : Bourg en Bresse  
N° Agrément : E 10 001 0448 0 – TVA : FR 92519084792  
N° d'Activité Professionnelle : 84010233201

## **MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES**

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

### **LA FORMATION THÉORIQUE**

#### **L'auto-école LA CÔTIÈRE vous propose des cours thématiques et des tests d'évaluation**

*La formation théorique, portant sur différentes thématiques*, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes développés portent sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée
- Les usagers vulnérables
- Les gestes de premiers secours
- Les spécificités de certaines catégories de véhicule et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- Le transport d'un chargement et de personnes
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule
- Les distracteurs

Ces cours thématiques sont organisés essentiellement durant les vacances scolaires le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 15 heures à 17 heures sur inscription.

*La formation théorique portant sur des questions d'entraînement au code*, correspondant à des séries de 40 questions conformes à l'examen du code de la route, se déroule collectivement, dans les locaux de l'auto-école et les tests sont corrigés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Ces cours sont organisés le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 17 heures à 18 heures et le samedi de 11 heures à 12 heures.

Nous proposons également des séries de 40 questions conformes à l'examen du code de la route, sur internet.

Un courriel est envoyé afin d'activer un compte sur IP BASE, et vous donne accès à une centaine de séries de 40 questions chacune.

L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours thématiques et tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

Les horaires sont libres et vous pouvez utiliser n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).



31, Place Carnot 01120 MONTLUEL  
04.78.06.36.33 - autoecolelacotiere.fr – [rgrand@orange.fr](mailto:rgrand@orange.fr)  
Siret : 519 084 792 00026 – Code APE : 8553Z – RCS : Bourg en Bresse  
N° Agrément : E 10 001 0448 0 – TVA : FR 92519084792  
N° d'Activité Professionnelle : 84010233201

## LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret de formation.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de RDV.

Des bilans de compétences seront effectués au cours de la formation, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au vendredi de 8H00 à 19H00
- Le samedi de 8H00 à 14H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi La Côtère vous propose un rythme de 3 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

### **CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :**

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/ain/montluel/auto-ecole-la-cotiere>  
Onglet « documents utiles ».